

Département de la Manche
Communauté de communes
de Saint-James
**Plan Local d'Urbanisme
Intercommunal**
Elaboration

Pièce n°5 : Annexes
g) Liste et plan des sites archéologiques

Dossier d'Approbation

Vu pour être annexé à la délibération du
17/02/2014

Monsieur Le Président,

U 796 – 2014

PLU	Prescrit	Arrêté	Approuvé
Elaboration PLU	Le 29/03/2010	22/07/2013	17/02/2014

PREFET DE LA REGION BASSE-NORMANDIE

Direction régionale
des affaires culturelles

**Service régional
de l'archéologie**

Caen, le 16 août 2010

Le directeur régional des affaires culturelles

à

Direction Départementale des Territoires et de la
Mer de la Manche
Service aménagement durable

A l'attention de Nathalie ROBIN-TREMBLAY

Affaire suivie par :
Pascal COUANON
pascal.couanon@culture.gouv.fr

Poste
02.31.38.39.19

Références
2010/08

Objet : CANTON DE SAINT JAMES

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Renseignements archéologiques.

Références : Votre courrier du 26 mai 2010.

P. J. : 9 cartes + documents législatifs : Livre V du Code du Patrimoine et
décret 2004-490 ; http://www.culture.gouv.fr/culture/dp/archeo/dosth_regl.html.

Dans le cadre de la consultation des services de l'État portant sur le PLU
intercommunal du CANTON DE SAINT JAMES, j'ai l'honneur de porter à la
connaissance des maires les informations suivantes :

* HAMELIN : cette commune ne se situe pas dans un secteur
archéologique sensible.

* MONTJOIE SAINT MARTIN : découverte d'un dépôt de l'âge du bronze,
mentionné dans une publication de 1910.

* SAINT SENIER DE BEUVRON : quelques traces d'une occupation gallo-
romaine au nord du hameau du Clos Berthe.

Afin de permettre une meilleure protection et une mise en valeur du
patrimoine, vous trouverez ci-joint la carte des principaux sites archéologiques recensés
sur les 9 autres communes du CANTON DE SAINT JAMES.

* ARGOUGES : de plus il est à noter sur cette commune : un menhir au lieu
dit «la Butte aux Carreaux Blancs» difficile à localiser et une occupation gallo-romaine
et une fortification médiévale à Jautais.

* CARNET : de plus, il est à noter 2 découvertes anciennes de dépôts de
l'âge du bronze sur le territoire de la commune sans plus de précisions.

* LA CROIX AVRANCHIN : de plus il est à noter que le CD 40 reprend en
intégralité le tracé d'une ancienne voie romaine.

* SAINT LAURENT DE TERREGATTE : de plus il faut noter la fortification
médiévale du Haut de Lair.

* VERGONCEY : au hameau de Boucéel, un château moderne a
probablement succédé à une motte médiévale.

* MONTANEL, SAINT AUBIN DE TERREGATTE, SAINT JAMES, VILLIERS
LE PRÉ

Vous distinguerez sur ces cartes : les secteurs en rouge tramé qui correspondent à des zones sensibles nécessitant une attention particulière pour tous les projets d'aménagement qui pourraient être entrepris à l'intérieur du périmètre ainsi défini (article 522-5b du Code du Patrimoine). Parallèlement, un projet d'arrêté de zonage sera adressé prochainement aux différents maires du Pays de la Communauté de Communes du Canton de Saint James concernés par les secteurs à très forte sensibilité archéologique.

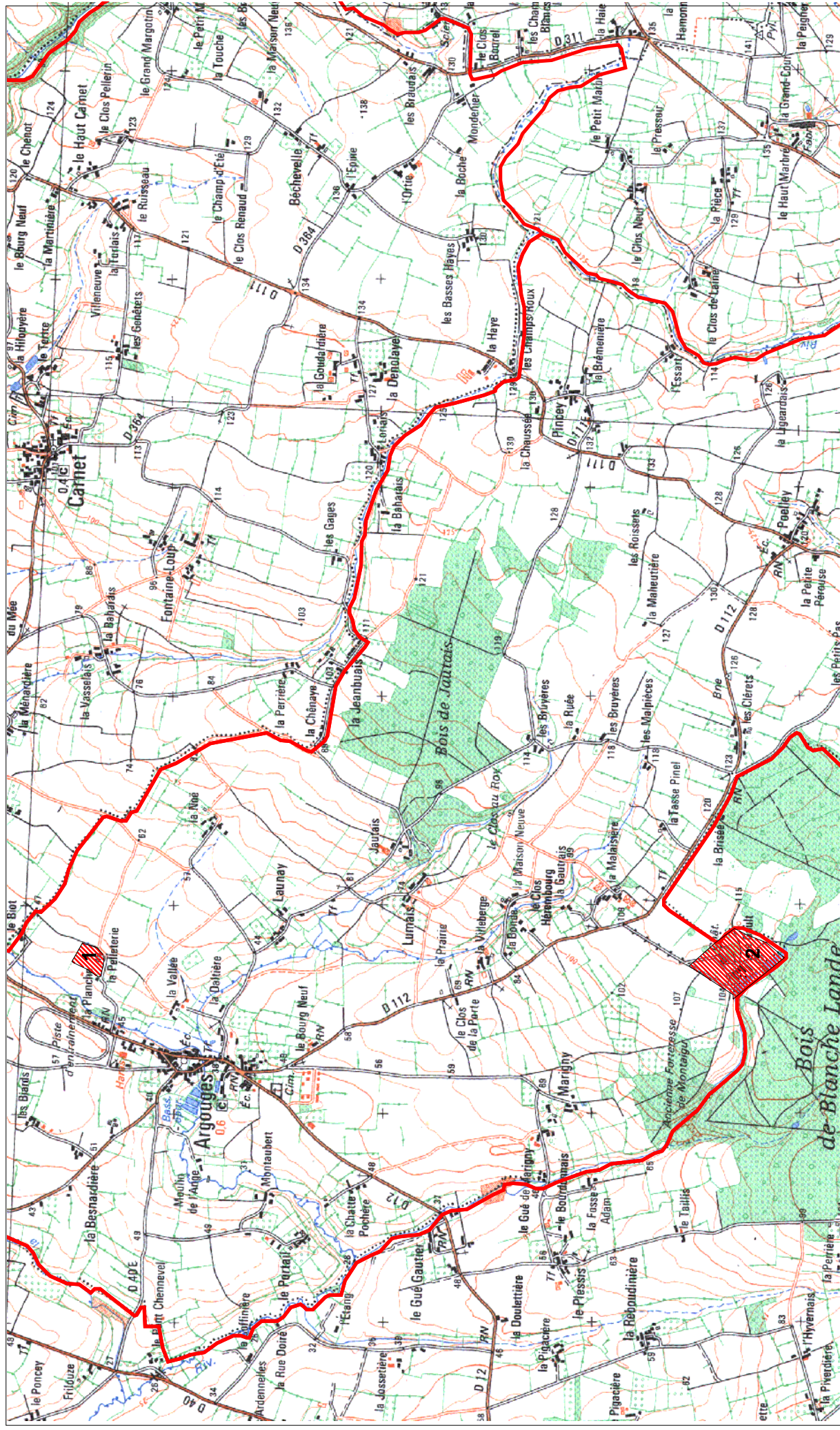
Vous trouverez ci-joint le Livre V du Code du Patrimoine concernant la réglementation de l'archéologie ainsi que le décret 2004-490 du 03 juin 2004 pris pour l'application de la loi du 17 janvier 2001 et relatif aux procédures administratives et financières en matière d'archéologie préventive. Ces deux textes (législatifs et réglementaires) se substituent aux lois et décrets précédents qui sont désormais caduques. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir les transmettre au cabinet d'étude ou à l'organisme chargé de mettre en œuvre le PLU et à veiller qu'ils figurent dans le document définitif.

Le directeur régional des affaires culturelles,
et par délégation,

Le conservateur régional de l'archéologie,

François FICHET de CLAIRFONTAINE

Principaux sites archéologiques recensés sur la commune d'ARGOUGES (50) au 10 août 2010.



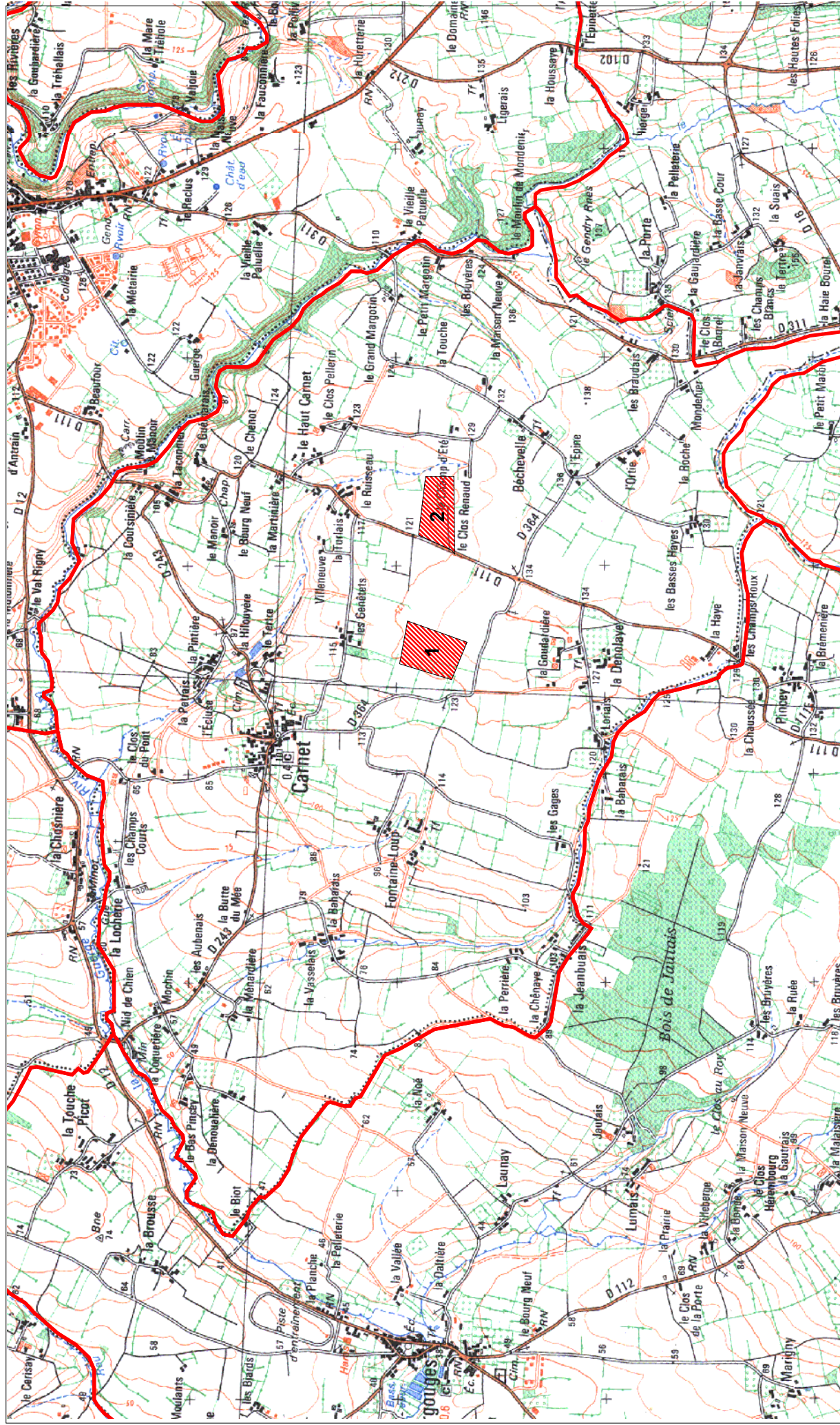
1 : habitat protohistorique
2 : fortification médiévale

Sites archéologiques de référence. Projet de zonage

0 0.5 1 Kilomètre



Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de CARNET (50) au 12 août 2010.



1 : habitat protohistorique ou gallo-romain

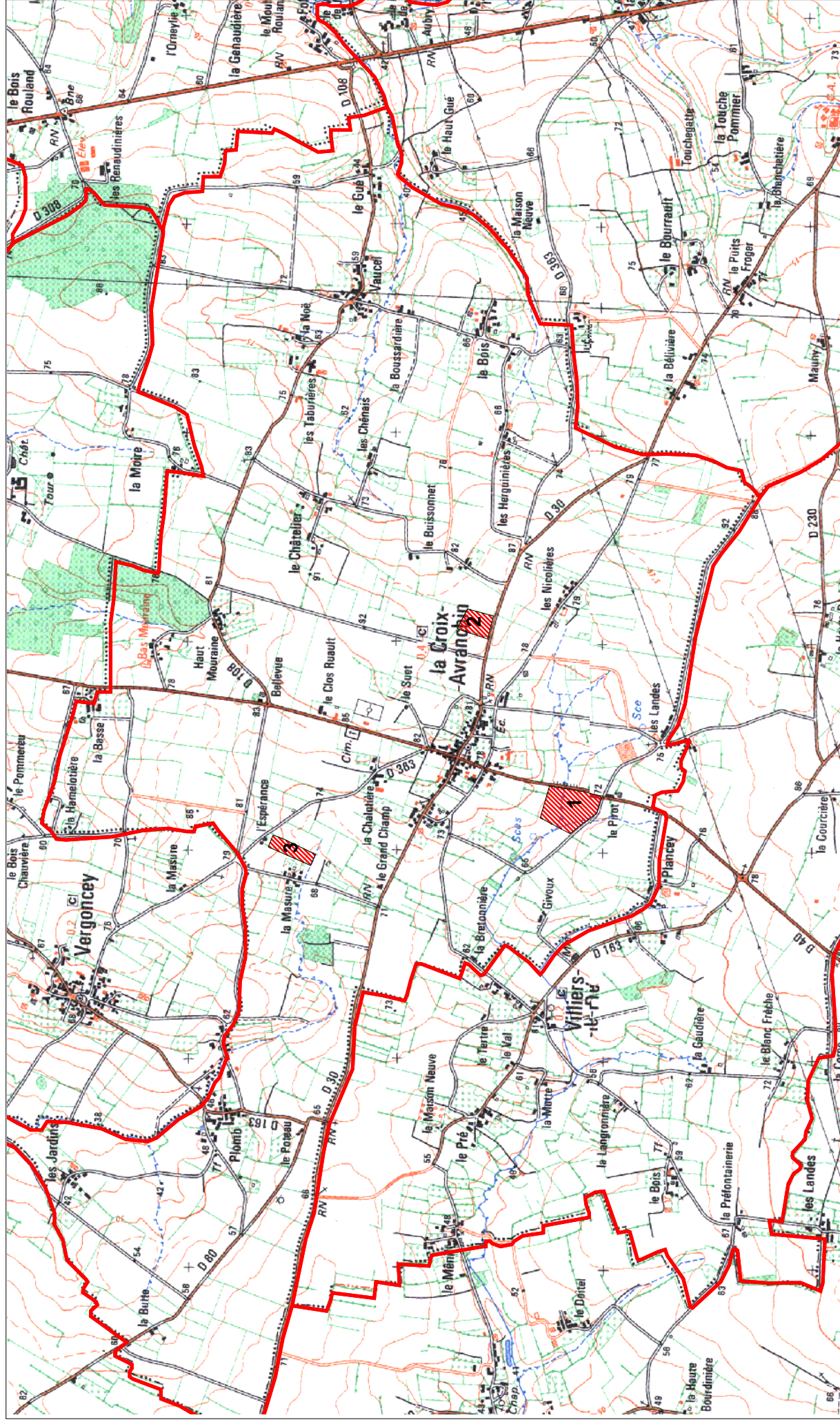
2 : habitat protohistorique

Sites archéologiques de référence. Projet de zonage

0 0.5 1 Kilomètre



Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de la CROIX AVRANCHIN (50) au 12 août 2010.



- 1 : habitat gallo-romain
- 2 : habitat protohistorique
- 3 : nécropole antique ?

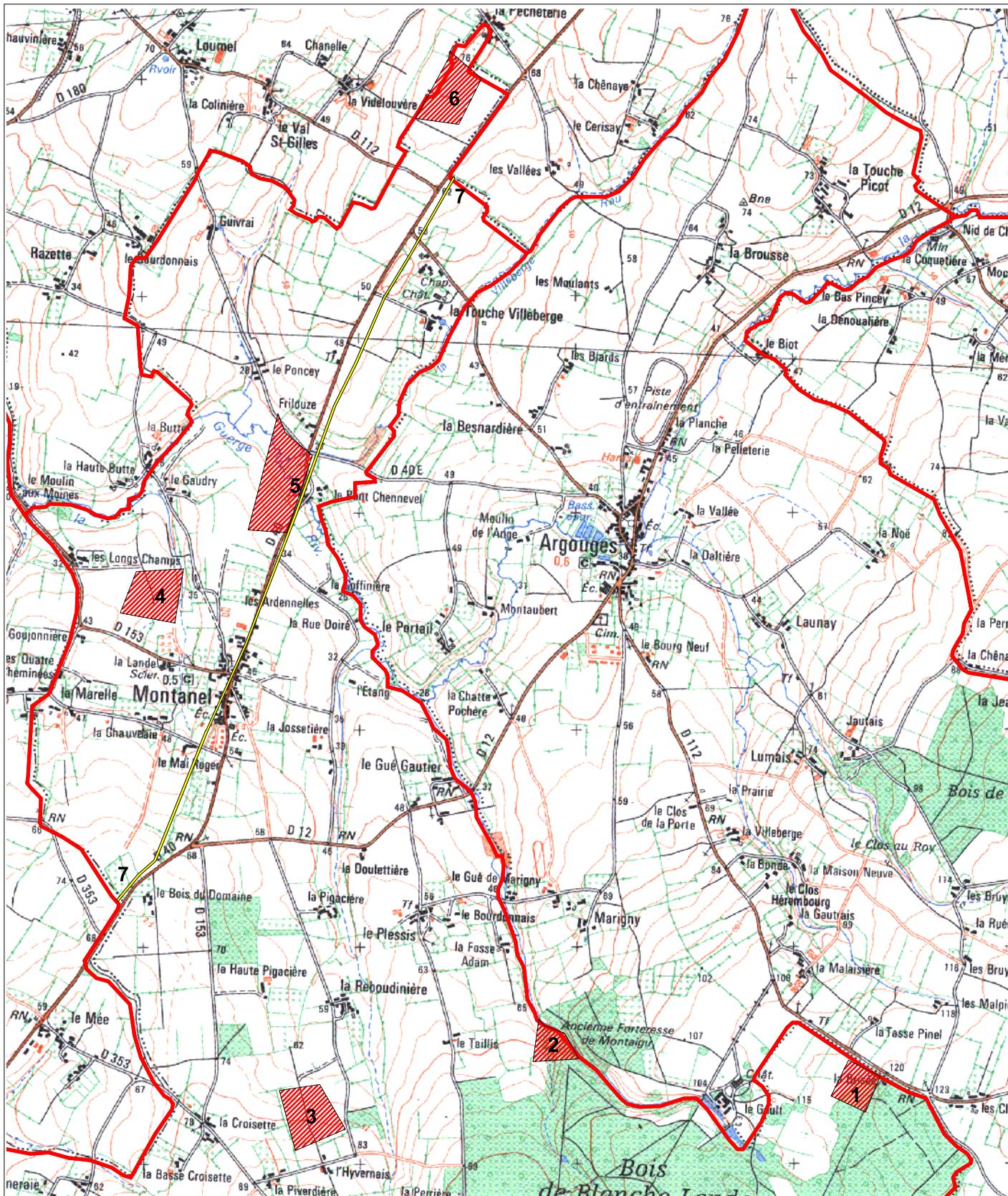


Sites archéologiques de référence. Projet de zonage

0 0.5 1 Kilomètre



Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de MONTANEL (50) au 12 août 2010



- 1 : menhir néolithique
2 : motte castrale médiévale
3, 4 et 6 : habitats protohistoriques
5 : habitat gallo-romain
7 : voie antique

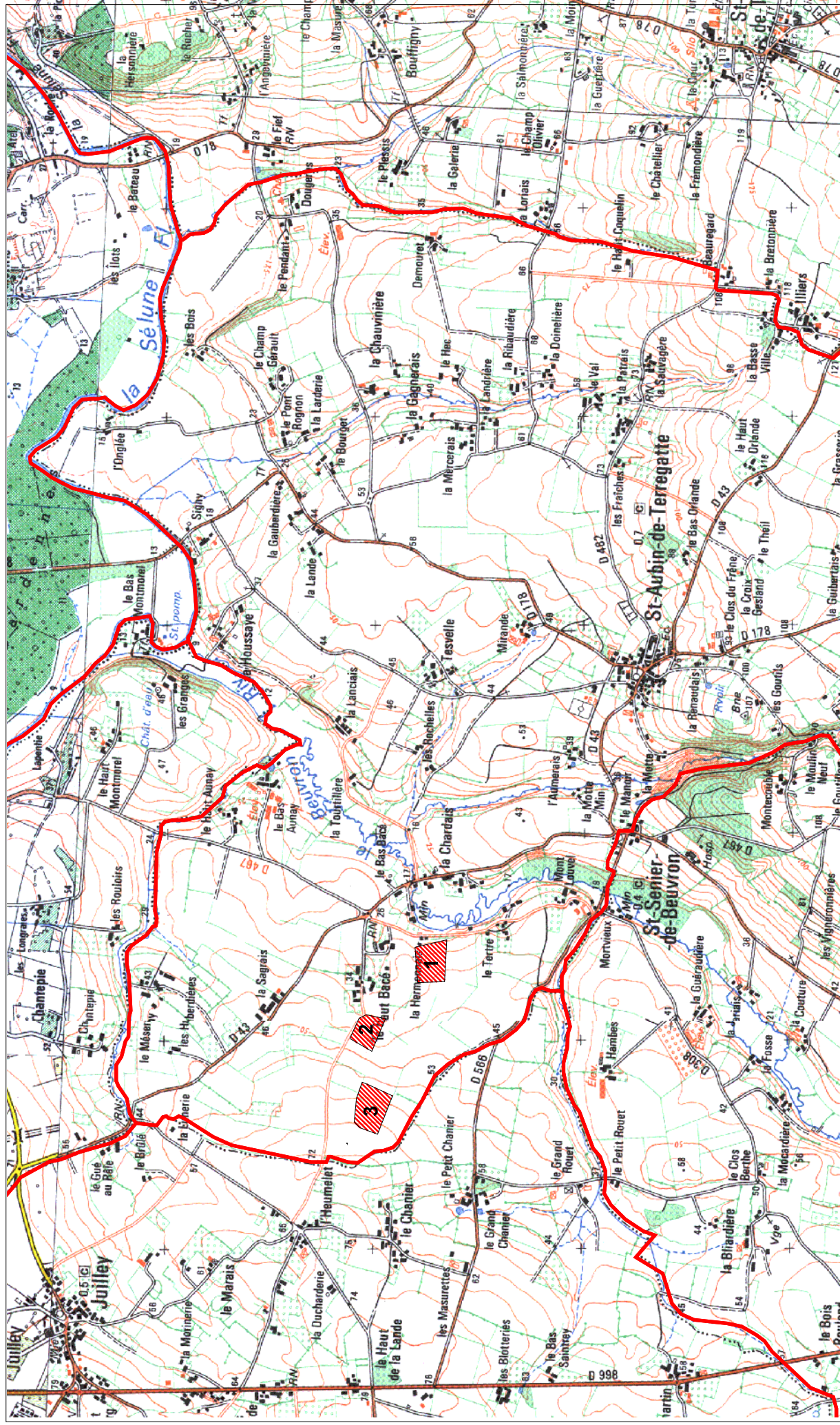
 Sites archéologiques de référence. Projet de zonage



0 0.5 1 Kilomètres

Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie - Service régional de l'Archéologie.
Source : Scan 25 - IGN - licence n°9092 - reproduction interdite

Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de SAINT AUBIN DE TERREGATTE (50) au 12 août 2010.



1 et 2 : habitats protohistoriques

3 : occupation âge du fer

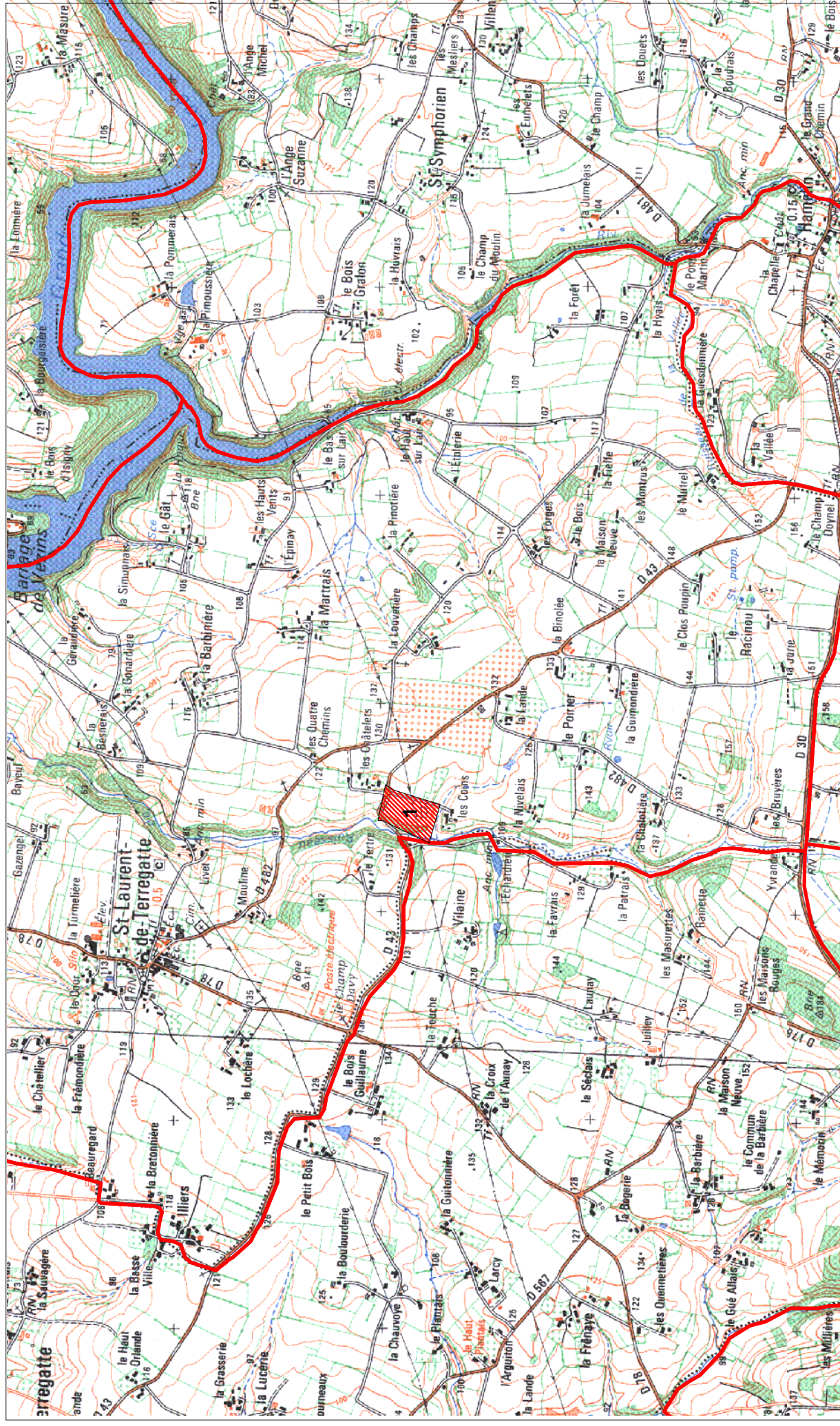


Sites archéologiques de référence. Projet de zonage

0 0.5 1 Kilomètre



Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de SAINT LAURENT DE TERREGATTE (50) au 12 août 2010.



1 Kilomètre

0.5

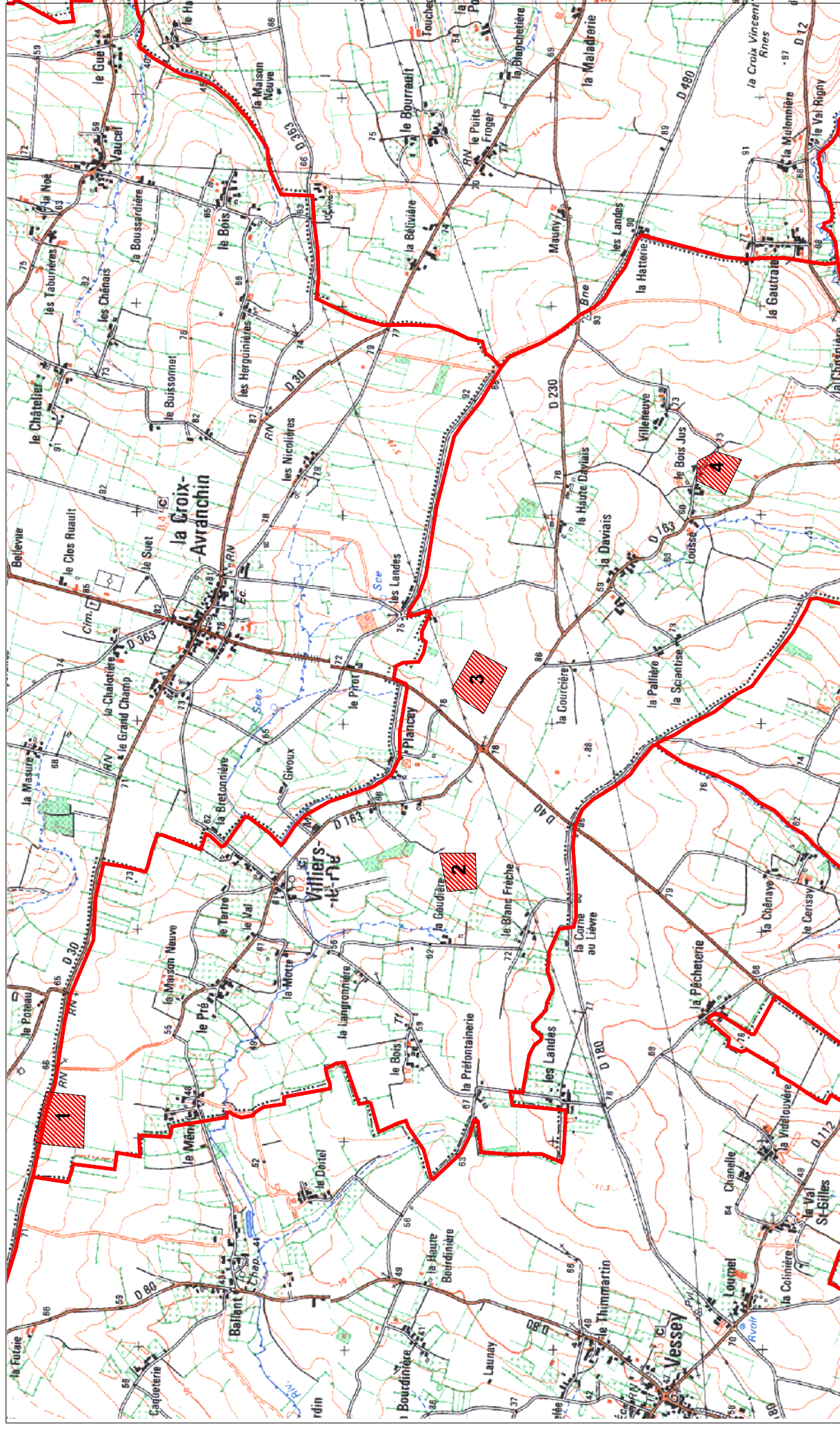


1 : habitats protohistorique et gallo-romain

Sites archéologiques de référence. Projet de zonage

Direction régionale des Affaires culturelles de Basse-Normandie - Service régional de l'Archéologie.
Source : Scan 25 - IGN - licence n°9092 - reproduction interdite

Principaux sites archéologiques recensés sur la commune de VILLIERS LE PRE (50) au 16 août 2010.



0 0.5 1 Kilomètre



1 à 4 : habitats protohistoriques

 Sites archéologiques de référence. Projet de zonage